



## Pension Compensatoire

-----  
Par Cheval

Bonsoir.

Mon divorce n'est pas encore totalement acté, je devrais une pension compensatoire de 40000, je voulais savoir quand je dois la payer, et comme nous avons un bien ensemble, qui va t'être bientôt estimé, mon ex femme veut garder la maison apparemment, est-ce que ces 40000 je peu lui donner une fois que la maison soit vendue.

Je vous avoue que je suis totalement perdue, et ces 40000 si je pouvez lui donner dans ma part de la maison ?

Je vous remercie par avance pour votre aide

Pascal

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue,

Tout est affaire de négociation, au final, le juge tranchera en fonction de l'explication sur vos capacités financières.